



Gymnastique Artistique Féminine

Organisation Des Examens de juges

FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE - 22 rue Oberkampf – 75011 PARIS

SOMMAIRE

1. Introduction	page 3
2. Filière des juges	page 4
3. Organisation des examens	pages 5-8
3.1. Déclaration de la session	
3.2. Déclaration des candidats	
3.3. Conditions logistiques de la session	
3.4. Epreuve écrite	
3.5. Epreuve pratique	
3.6. Transmission du dossier d'examen	
4. Le juge 1^{er} échelon	page 9
5. Programme des examens	pages 10-17
5.1. Juge 2 ^{ème} échelon	
5.2. Juge 6 ^{ème} degré	
5.3. Juge Libre	
5.4. Juge Fédéral Formateur ou Fédéral Arbitre	
6. ANNEXES	
Fiche de procédure pour les examens 2 ^{ème} échelon et 6 ^{ème} degré	page 23
Déclaration de session d'examen	page 24
Fiche d'inscription des candidats	page 25
Liste des candidats	pages 26-28
Fiche signalétique du juge	pages 29-31
Feuilles de notes examen pratique	pages 32-33
Procès-verbaux	pages 34-38

1. INTRODUCTION

Les compétitions, à quelque niveau qu'elles soient, nécessitent des **JUGES** qualifiés. Après une formation théorique et pratique, les juges peuvent valider leurs compétences par des examens détaillés ci-après.

Cette brochure, destinée aux Formateurs et Responsables de sessions d'examens, précise pour chaque examen :

- Les exigences pour être candidat,
- Le programme de l'examen,
- Les critères pour être admis.

Elle définit :

- La période de passage des différents examens,
- Les conditions de déclaration des examens auprès de la Fédération,
- Les conditions d'organisation des examens.

En annexe, vous trouverez :

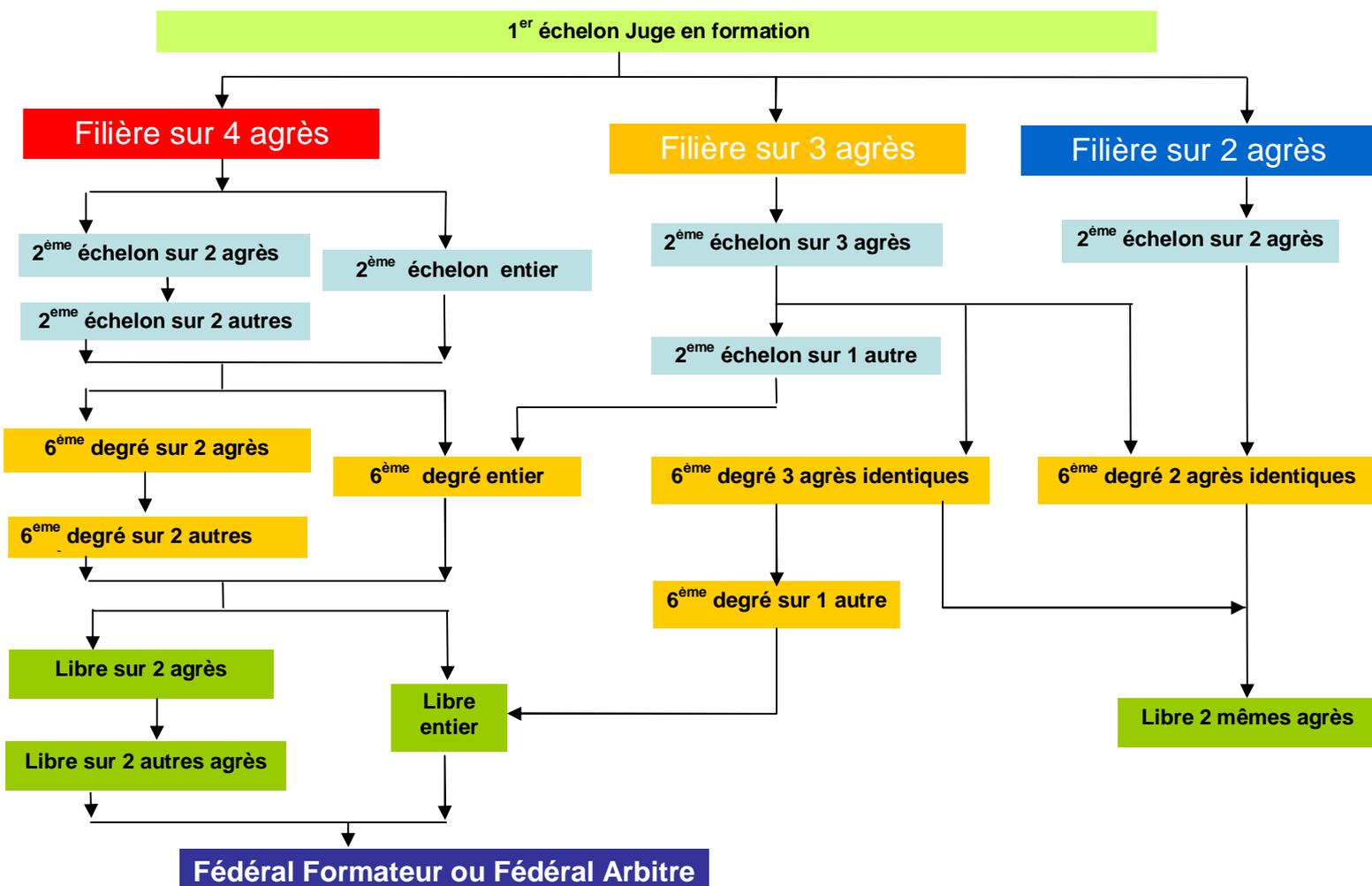
- La fiche de procédure pour les examens 2^{ème} échelon et 6^{ème} degré,
- Le formulaire de déclaration d'examen,
- La fiche signalétique du candidat suivant l'examen passé,
- Les feuilles d'examen **à remplir par le candidat** (1 pour le saut en 2^{ème} échelon et 6^{ème} degré et 1 pour les 3 autres agrès en 2^{ème} échelon),
- Le procès verbal à établir pour chaque examen.

Les responsables de session devront respecter les critères exigés pour chaque examen.

Les responsables de session ont un devoir de réserve et de ce fait, s'engagent sur une confidentialité, d'une part des sujets d'examens et des résultats d'autre part.

Seuls les résultats homologués et confirmés par la CNGF sont officiels.

2. FILIERES DES JUGES



Juge 1^{er} échelon (juge en formation)

Juge 2^{ème} échelon (avec examen)

Juge 6^{ème} degré (avec examen)

Juge Libre (avec examen)

Fédéral Formateur ou Fédéral Arbitre : validation par modules

3. ORGANISATION DES EXAMENS

Une seule session est organisée par an, elle concerne les examens Juge 2^{ème} échelon, Juge 6^{ème} degré et Juge Libre. Elle devra **OBLIGATOIREMENT** avoir lieu pour tous les Comités Départementaux ou les Ligues aux dates fixées par la CNGF :

- **2^{ème} échelon** :
 - Epreuve écrite sur dossier et épreuve pratique sur vidéo : date déterminée par la CNGF (voir calendrier sur le Programme Fédéral de l'année en cours).
- **Juge 6^{ème} degré** :
 - Epreuve écrite : en Janvier (voir calendrier sur le Programme Fédéral de l'année en cours).
 - Epreuve pratique sur vidéo : à la même date que le 2^{ème} échelon
- **Juge Libre** :
 - Epreuve écrite : en Janvier (voir calendrier sur le Programme Fédéral de l'année en cours).
 - Epreuve pratique sur vidéo : en Mai lors des Championnats Nationaux Individuels (voir calendrier sur le Programme Fédéral de l'année en cours).

3.1 Déclaration de la Session :

Les examens Juge 2^{ème} échelon et Juge 6^{ème} degré sont organisés sous la responsabilité d'un Comité Départemental ou d'une Ligue.

Les déclarations de session d'examen doivent être adressées à la Fédération, 6 semaines avant la date de l'examen, au service activités pauline.tardiveau@fscf.asso.fr

Pour l'examen Juge Libre et 6^{ème} degré, les candidatures doivent parvenir à la CNGF par le canal de la Commission Technique Départementale ou Régionale ou les responsables juges du Comité Départemental ou de la Ligue **avant le 30 novembre** à la CNGF (à la Fédération).

La déclaration (cf annexe page 24) comportera les indications suivantes :

- Entité organisatrice : Ligue ou Comité Départemental
- Date et lieu de l'épreuve : l'écrit pour le Libre et le 6^{ème} degré - l'écrit et la pratique pour le 2^{ème} échelon - la pratique pour le 6^{ème} degré
- Nom et coordonnées du Responsable de la session
- Noms et Coordonnées du 2^{ème} responsable

3.2 Déclaration des candidats :

La Fiche d'inscription des candidats doit être adressée à la Fédération, 1 mois avant la date de l'examen, au service activités pauline.tardiveau@fscf.asso.fr

- Liste des candidats (cf annexe pages 25 à 28) :
 - Nom et prénom avec pour chacun le choix de l'examen :
 - *Sur 4 agrès*
 - *Sur 3 agrès*
 - *Sur 2 agrès*

→ Noms et prénoms des candidats qui, ayant échoué à l'une des deux épreuves du Juge 2^{ème} échelon lors de la saison précédente, repassent soit l'écrit, soit la pratique des **mêmes agrès** (à préciser pour chacun).

→ Noms et prénoms des candidats à l'examen Juge 6^{ème} degré ou Juge Libre qui, ayant échoué à la pratique la saison précédente, la repassent.

▪ Photocopie recto verso :

- Pour l'examen Juge 2^{ème} échelon, de la carte Juge 1^{er} échelon des candidats indiquant les formations, les notations et les agrès jugés.
- Pour l'examen Juge 6^{ème} degré, de la carte ou du carnet Juge 2^{ème} échelon des candidats indiquant les formations, les notations 6^{ème} et les agrès jugés.
- Pour l'examen Juge Libre, de la carte ou du carnet Juge 6^{ème} degré des candidats indiquant les formations, les notations libres et les agrès jugés.

3.3 Organisation de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite se déroulant sur table, il conviendra de prévoir une grande salle équipée de tables pour chacun des candidats.

Les questions d'examen, portant sur le Programme Fédéral (Juge 2^{ème} échelon et Juge 6^{ème} degré) et le Code FIG (Juge Libre) sont élaborées par la CNGF. Elles se présenteront sous la forme de questions à choix multiples (QCM) et/ou de questions ouvertes et/ou d'exercices en écriture symbolique pour tous les examens.

Des enveloppes cachetées au nom de chaque candidat et le dossier d'examen sont adressés par la Fédération au Responsable de la session.

Le jury de l'épreuve écrite doit être composé de deux personnes dont le Responsable de la session.

La durée de l'épreuve écrite est fixée à :

- 1 h 00 pour le Juge 2^{ème} échelon,
- 2 h 00 pour le Juge 6^{ème} degré sur 2 agrès
- 2 h 30 pour le Juge 6^{ème} degré sur 3 agrès
- 3 h 00 pour le Juge 6^{ème} degré sur 4 agrès
- 2 h 30 pour le Juge Libre sur 2 agrès
- 3 h 30 pour le Juge Libre sur 4 agrès

Les copies seront ramassées impérativement à l'issue du temps imparti.

L'écrit de l'examen 2^{ème} échelon (QCM) sera corrigé par les 2 juges référents de la session **dont le juge formateur de la région**. Le corrigé, sous pli cacheté, sera joint au dossier transmis par la Fédération.

3.4 Organisation de l'épreuve pratique

L'épreuve pratique se déroulant **sur vidéo**, il conviendra pour l'épreuve de prévoir une grande salle équipée de tables pour chaque candidat, un grand écran, un ordinateur ou lecteur DVD et un vidéo projecteur.

En amont, un jury de 4 personnes désignées par la CNGF aura noté les **sept** mouvements sur vidéo dans les mêmes conditions que les candidats (sur grand écran, un seul passage).

Les explications des 2 notes de base seront transmises aux centres d'examens avec les 2 mouvements de chaque agrès avant la transmission des dossiers complets.

Un 4^{ème} degré et un 5^{ème} degré pour l'examen 2^{ème} échelon

Deux 6^{ème} degré, pour l'examen 6^{ème} degré.

Une fiche de procédure explicative figure dans les annexes, page 23 de ce document.

Les juges référents devront noter en même temps que les candidats, et transmettre leurs notes avec les dossiers des candidats.

L'opérateur de la session devra tester le matériel avant l'arrivée des candidats.

Examen 2^{ème} échelon : trois minutes seront laissées aux candidats pour établir leur note.

Examen 6^{ème} degré : cinq minutes seront laissées aux candidats pour établir leur note.

A la fin de chaque agrès : prévoir un temps pour que les candidats relèvent leurs notes sur les feuilles prévues à cet effet.

Pour l'examen 2^{ème} échelon, les candidats reporteront leur note sur la feuille d'examen **sans aucune surcharge ni rature** dans la colonne «notes du candidat » dans l'ordre de passage des mouvements et en indiquant le degré exécuté. Dans le cas d'une rature, le Responsable de la session redonnera au candidat une nouvelle feuille d'examen sur laquelle il reportera de nouveau ses notes ou visera la correction. Toute note raturée ne sera pas prise en compte.

Pour l'examen 6^{ème} degré, les candidats remettront aussi leurs feuilles de cotation identiques à celle du PF en cours, comportant le mouvement en signes, les fautes et le décompte de la note D. Elles seront ramassées après chaque agrès et placées dans l'enveloppe du candidat. Le Responsable de la session vérifiera que les feuilles sont remplies correctement et bien remises dans l'enveloppe.

Pour l'examen Juge Libre (sur 2 ou 4 agrès) :

Les frais liés au déplacement, l'hébergement et la restauration du candidat sont à la charge de l'Association du candidat, de son Comité Départemental ou de sa Ligue. Il prendra soin de s'inscrire auprès de l'organisateur.

3.5 Transmission du dossier d'examen

Le Responsable de la session d'examen adressera les dossiers d'examens, ***dans les 4 jours, par courrier recommandé avec accusé de réception à la CNGF, au siège de la Fédération.***

Pour l'examen Juge 2^{ème} échelon et Juge 6^{ème} degré, le dossier comprendra, pour chaque candidat, les documents suivants **remis dans leur enveloppe** :

- *La fiche signalétique (nouvelle ou celle de l'année précédente)*
- *L'épreuve écrite (**corrigée de l'examen 2^{ème} échelon**)*
- *Les notes de l'examen 2^{ème} échelon du jury référent*
- *Les feuilles de l'examen (1 pour le saut et 1 pour les 3 autres agrès pour le 2^{ème} échelon)- Le Responsable de la session gardera des photocopies pour le 2^{ème} échelon afin d'effectuer la correction.*
- *Les feuilles de cotation 6^{ème} et la feuille d'examen pour le saut du jury référent*
- *Les feuilles de cotation 6^{ème} correctement remplies et la feuille d'examen pour le saut des candidats*
- *Le procès verbal de la session (un par type d'examen : Juge 2^{ème} échelon, Juge 6^{ème} degré).*

Pour l'examen écrit Juges Libre et 6^{ème} degré :

Les juges responsables des épreuves écrites transmettront, ***dans les 48H, par courrier recommandé avec accusé de réception à la CNGF, au siège de la Fédération,*** les documents suivants:

- *La fiche signalétique*
- *L'épreuve écrite*
- *Le procès verbal de la session.*

<p>RAPPEL : pour l'examen 2^{ème} échelon, seuls les dossiers corrigés par les Juges référents de la session, seront soumis à l'homologation de la CNGF.</p>

4. JUGE 1^{er} ECHELON

Condition : être licencié.

Le Juge 1^{er} échelon est avant tout un juge en formation. Il assiste à des formations théoriques et pratiques et il participe à des jurys de compétition.

Sa formation passe par une phase d'apprentissage théorique avec :

- Acquisition et reconnaissance des fautes générales,
- Etude des difficultés et des exigences techniques,
- Apprentissage des signes,
- Evaluation écrite régulière de ses connaissances.

Il note, dans un premier temps « en doublure » puis comme membre du jury du 1^{er} au 5^{ème} degré lors de compétitions Départementales ou Régionales.

Chaque participation au cours de formation et aux compétitions sera indiquée sur la carte de juge en précisant les agrès notés. Celle-ci ne lui sera remise qu'en fin de saison.

Les cartes de juge sont téléchargeables sur le site de la Fédération.

5. PROGRAMME DES EXAMENS

5.1 JUGE 2^{ème} ECHELON sur 4, 3 ou 2 agrès

Conditions pour être candidat :

- Etre licencié,
- Avoir 15 ans dans l'année à la date de l'examen,
- Etre titulaire de la carte de juge 1^{er} échelon,
- Avoir participé aux cours de formation,
- Avoir noté des compétitions Départementales ou Régionales sur 2, 3 ou 4 agrès.

a. L'épreuve écrite

Le jury de l'épreuve doit être composé de deux personnes dont le Responsable de la session.

L'écrit porte sur le Programme Fédéral de la saison en cours sur les imposés (A/J) du 1^{er} au 5^{ème} degré.

La durée de l'épreuve écrite est fixée à 1h 00.

Les copies seront ramassées impérativement à l'issue du temps imparti.

Le questionnaire comportera des questions à 2 points (QCM) :

- 7 obligatoires sur les Généralités
- 7 sur chaque agrès que le candidat aura choisi (2-3 ou 4)

Une connaissance de l'écriture symbolique des éléments cotés est nécessaire.

b. L'épreuve pratique

L'équipe responsable doit être composée de 2 juges **dont 1 Juge 6^{ème} degré minimum.**

Les candidats noteront à chaque agrès **sur vidéo** :

- **deux** mouvements pour l'établissement des deux notes de base (un 4^{ème} et un 5^{ème}) qui seront expliqués par les responsables
- **cinq** mouvements comme notés **dans** le tableau ci-dessous

	ECRIT	PRATIQUE
4 agrès	35 questions à 2 points 7 sur les généralités 7 sur chacun des 4 agrès	Saut, Barres, Poutre, Sol 1/3 ^{ème} – 2/4 ^{ème} – 2/5 ^{ème}
3 agrès	28 questions à 2 points 7 sur les généralités 7 sur chacun des 3 agrès	A chaque agrès 1/3 ^{ème} – 2/4 ^{ème} – 2/5 ^{ème}
2 agrès	21 questions à 2 points 7 sur les généralités 7 sur chacun des 2 agrès	A chaque agrès 1/3 ^{ème} – 2/4 ^{ème} – 2/5 ^{ème}

c. Conditions d'admission

Pour être admis Juge 2^{ème} échelon, les candidats doivent obtenir l'écrit et la pratique sur au moins 2 agrès sur 2 saisons maximum :

	ECRIT	PRATIQUE
4 agrès	42/70	3 notes/5 à chaque agrès
3 agrès	33/56	3 notes/5 à chaque agrès
2 agrès	25/42	3 notes/5 à chaque agrès

Tout ce qui est acquis (écrit ou pratique) est conservé pendant une saison.

La 2^{ème} saison, le juge obtiendra le niveau 2^{ème} échelon si au moins 2 agrès sont validés (écrit et pratique).

Les candidats qui, la saison suivante, **ne passent pas ou échouent à nouveau**, devront repasser **en totalité** l'examen de Juge 2^{ème} échelon (sur 2, 3 ou 4 agrès).

Pour l'épreuve pratique, les notes retenues sont celles dont les écarts avec les notes moyennes du jury correspondent au tableau ci-dessous :

	5 ^{ème} degré sur 20 points	4 ^{ème} degré sur 18 points	3 ^{ème} degré Sur 16 points
<u>0,50</u> si moyenne du jury égale ou supérieure à :	18	16	14
<u>0,70</u> si moyenne du jury comprise entre :	16,50 et 17,90	14,50 et 15,90	12,50 et 13,90
<u>1,00</u> si moyenne du jury égale ou inférieure à :	16,40	14,40	12,40

Après vérification du dossier et homologation des résultats, un carnet de juge est délivré par la CNGF aux juges ayant été admis à l'examen de Juge 2^{ème} échelon, soit sur 4 agrès, soit sur 3 ou 2 agrès.

Il est **fortement conseillé** que le juge repasse la 2^{ème} année les agrès où il a échoué.

Ce carnet, valable pour la durée de leur fonction de Juge, doit mentionner les formations, recyclages, participations aux compétitions.

d. Recyclage

Il est obligatoire à chaque saison dans les Comités Départementaux et Ligues.

La liste des juges ayant suivi le recyclage doit être transmise à la CNGF dès la fin des formations et au plus tard le 15 mars.

5.2 JUGE 6^{ème} degré sur 4, 3 ou 2 agrès

Conditions pour être candidat :

- Etre licencié,
- Avoir réussi l'examen de Juge 2^{ème} échelon **ou le passer en même temps que le Juge 2^{ème} échelon, mais il faut réussir le Juge 2^{ème} échelon pour obtenir le Juge 6^{ème} degré**, mêmes agrès
- Avoir participé aux cours de formation 6^{ème} degré,
- Avoir noté des compétitions Départementales ou Régionales jusqu'au 6^{ème} degré sur 2, 3 ou 4 agrès (sauf demande particulière soumise à la CNGF).

a. L'épreuve écrite

Le jury de l'épreuve doit être composé de deux personnes dont le Responsable de la session.

L'écrit porte sur le Programme Fédéral de la saison en cours sur le 6^{ème} degré. L'épreuve se déroulera en Janvier (voir calendrier sur le PF de l'année en cours).

La durée de l'épreuve écrite est fixée à

- 2 h 00 pour le Juge 6^{ème} degré sur 2 agrès
- 2 h 30 pour le Juge 6^{ème} degré sur 3 agrès
- 3 h 00 pour le Juge 6^{ème} degré sur 4 agrès

Le questionnaire comportera des questions à 2 points :

- 7 obligatoires sur les Généralités
- 7 sur chaque agrès que le candidat aura choisi (2,3 ou 4)

La connaissance de l'écriture symbolique est obligatoire.

Le questionnaire comportera :

Pour le Juge 6 ^{ème} degré 4 agrès	Pour le Juge 6 ^{ème} degré 3 agrès	Pour le Juge 6 ^{ème} degré 2 agrès
35 questions à 2 points 7 sur les généralités 7 sur chacun des 4 agrès	28 questions à 2 points 7 sur les généralités 7 sur chacun des 3 agrès	21 questions à 2 points 7 sur les généralités 7 sur chacun des 2 agrès

Le candidat doit réussir l'épreuve écrite avant de passer l'épreuve pratique. Pour être admis, il devra obtenir :

Pour le Juge 6 ^{ème} degré 4 agrès	Pour le Juge 6 ^{ème} degré 3 agrès	Pour le Juge 6 ^{ème} degré 2 agrès
42/70	33/56	25/42

La réussite à l'épreuve écrite conditionne le passage de l'épreuve pratique.

b. L'épreuve pratique

L'équipe responsable doit être composée de 2 juges **dont un juge Libre au minimum** qui n'est pas obligatoirement le Responsable de session. Une éventuelle dérogation peut être soumise à l'approbation de la CNGF si la région n'a pas encore de juge Libre (exemple : un juge 6^{ème} formateur expérimenté).

Les candidats noteront à chaque agrès **sur vidéo** :

- **deux** mouvements 6^{ème} pour l'établissement des deux notes de base qui seront expliquées par les responsables
- **cinq** mouvements 6^{ème}.

Précision : en cas de doute sur la prise en compte d'une EC ou d'une Difficulté 6^{ème}, le candidat devra l'indiquer explicitement sur sa feuille de cotation.

c. Conditions d'admission

Pour être admis Juge 6^{ème} degré, les candidats doivent obtenir la pratique sur au moins 2 agrès sur 2 saisons maximum (l'écrit étant déjà acquis). Pour obtenir un agrès, les candidats doivent avoir **3 notes sur 5**.

Tout agrès acquis est conservé pendant une saison.

Pour l'épreuve pratique, **la note D et la note E seront prises en compte.**

♣ **Pour la note D** : 15 points sont répartis comme suit :

- l'écriture du mouvement en symbolique = 3 points si 100% du mouvement écrit
= 1.5 point si 50% du mouvement écrit
= 0 point sous 50%
- les 3 difficultés 6^{ème} prises en compte = 5 points ou rien
- les éléments bonifiés nommés = 2 points
= 1.5 point si 1 erreur
= 1 point si 2 erreurs
= 0 point si plus de 2 erreurs
- les E.C. = 5 points ou rien

Il faut au minimum 12.5 points pour valider la note D.

♣ **Pour la note E** : les notes retenues sont celles dont les écarts avec les notes moyennes du jury correspondent au tableau ci-dessous :

	Sur 10 points
0. 30 si moyenne du jury égale ou supérieure à	9,00
0,50 si moyenne du jury comprise entre	7,50 et 8,90
0.70 si moyenne du jury égale ou inférieure à	7,40

En cas d'échec à l'épreuve pratique, le candidat garde le bénéfice de l'épreuve écrite **pour une saison.**

La 2^{ème} saison, le juge obtiendra le niveau 6^{ème} degré si au moins 2 agrès sont validés (écrit et pratique).

Les candidats qui, la saison suivante, **ne passent pas ou échouent à nouveau** l'épreuve pratique, devront repasser **en totalité** l'examen de Juge 6^{ème} degré (sur 2, 3 ou 4 agrès).

d. Homologation

Après vérification du dossier et homologation des résultats, un carnet de juge est délivré par la CNGF aux juges ayant été admis à l'examen de Juge 6^{ème} degré, soit sur 4 agrès, soit sur 3 ou 2 agrès.

Il est **fortement conseillé** que le juge repasse la 2^{ème} année les agrès où il a échoué.

Ce carnet, valable pour la durée de leur fonction de Juge, doit mentionner les formations, recyclages, participations aux compétitions.

e. Recyclage

Il est obligatoire à chaque saison dans les Comités Départementaux ou Ligues.

La liste des juges ayant suivi le recyclage, doit être transmise à la CNGF dès la fin des formations et au plus tard le 15 mars.

Sans recyclage sur le 6^{ème} degré et sans jugement durant 2 saisons, le juge redeviendra Juge 2^{ème} échelon. Afin de récupérer son niveau, il devra repasser l'examen de Juge 6^{ème} degré.

5.3 JUGE LIBRE sur 4 ou 2 agrès

Conditions pour être candidat :

- Etre licencié,
- Avoir réussi l'examen de Juge 6^{ème} degré sur 4, 3 ou 2 agrès,
- Avoir participé aux cours de formation sur le Code FIG en vigueur,
- Avoir noté des compétitions individuelles Départementales, Régionales ou ½ Finales des Coupes sur 2 ou 4 agrès*.

***NB : Toute demande particulière peut être soumise à la CNGF lorsque la candidature des juges à l'examen Juge Libre ne remplit pas les conditions ci-dessus.**

a. L'épreuve écrite

Les candidats retenus par la CNGF sont convoqués par la Fédération pour le passage de l'épreuve écrite qui aura lieu en janvier (date précisée sur le Programme Fédéral de l'année en cours), dans les centres désignés par la CNGF.

Le jury de l'épreuve doit être composé au moins d'un juge Fédéral, Juge Fédéral Formateur ou Juge Fédéral Arbitre.

L'écrit porte sur le Code FIG en vigueur. **La durée de l'épreuve écrite est fixée à 3 h 30 sur 4 agrès et 2h30 pour 2 agrès.** Les copies seront ramassées impérativement à l'issue du temps imparti.

Le questionnaire comportera :

Pour le Juge Libre sur 4 agrès	Pour le Juge Libre sur 2 agrès
<ul style="list-style-type: none">• 35 questions* à 2 points :• 7 sur les généralités• 7 sur chacun des agrès	<ul style="list-style-type: none">• 21 questions* à 2 points :• 7 sur les généralités• 7 sur chacun des agrès

****Dont des questions portant sur des mouvements rédigés avec réponse en écriture symbolique.***

Le candidat doit réussir l'épreuve écrite avant de passer l'épreuve pratique. Pour être admis, il devra obtenir :

Libre sur 4 agrès	Libre sur 2 agrès (au choix du candidat)
42/70	25/42
Dont 10/14 en généralités	Dont 10/14 en généralités

La réussite à l'épreuve écrite conditionne le passage de l'épreuve pratique.

b. L'épreuve pratique

L'épreuve pratique, sur vidéo, a lieu le dimanche matin, lors des Championnats Nationaux Individuels.

Après notation, les candidats remettront leur feuille de notation (identiques à celles mises sur le site de la Fédération) de chaque gymnaste comportant le mouvement en signes, les fautes et le décompte de la note D. Elles seront ramassées après chaque agrès.

Chaque feuille de notation sera corrigée par les juges responsables de la session d'examen en comparaison avec leur feuille de notation.

Exécution selon les exigences suivantes :

Libre sur 4 agrès	Libre sur 2 agrès (au choix du candidat)
4 exercices libres à chaque agrès : Saut, Barres, Poutre, Sol	4 exercices libres sur chacun des 2 agrès choisis : Saut, Barres, Poutre, Sol
Soit : 16 notes	Soit : 8 notes

Précision : en cas de doute sur la prise en compte d'une EC ou d'une Difficulté, le candidat devra l'indiquer explicitement sur sa feuille de notation.

c. Conditions d'admission

Pour être admis Juge Libre, les candidats doivent obtenir à l'épreuve pratique :

Juge Libre sur 4 agrès	Juge Libre sur 2 agrès (au choix du candidat)
2 notes sur 4 à chaque agrès Et 10 notes au total sur 16	2 notes sur 4 aux 2 agrès Et 5 notes au total sur 8 notes

Pour l'épreuve pratique, **la note D et la note E seront prises en compte.**

♣ **Pour la note D** : 15 points sont répartis comme suit :

- l'écriture du mouvement en symbolique = 5 points si 100% du mouvement écrit
= 2.5 points si 50% du mouvement écrit
= 0 point sous 50%
- les Valeurs de Difficultés = 5 points si 100%
= 3 points si 1 erreur
= 0 point si au moins 2 erreurs
- les E.C. = 5 points ou rien

Il faut au minimum 10.5 points pour valider la note D.

♣ **Pour la note E**, sur 10 points, les écarts tolérés sont les suivants :

♦ A la Table de Saut :

0,20	Pour les notes entre 9,80 et 10,00
0,30	Pour les notes entre 9,50 et 9,70
0,40	Pour les notes entre 9,00 et 9,40
0,50	Pour les notes entre 8,40 et 8,90
0,60	Pour les notes inférieures à 8,40

♦ En Barres, Poutre et Sol :

0,30	Pour les notes entre 9,00 et 10,00
0,50	Pour les notes entre 8,00 et 8,90
0,70	Pour les notes inférieures à 8.00

En cas d'échec à l'épreuve pratique, le candidat garde le bénéfice de l'épreuve écrite **pour une saison** .

Les candidats qui, la saison suivante, **ne passent pas ou échouent à nouveau** l'épreuve pratique, devront repasser **en totalité** l'examen de Juge Libre (sur 2 ou 4 agrès).

d. Homologation

Après vérification du dossier et homologation des résultats, un carnet de juge est délivré par la CNGF aux juges ayant été admis à l'examen de Juge Libre, soit sur 4 agrès, soit sur 2 agrès.

Ce carnet, valable pour la durée de leur fonction de Juge, doit mentionner les formations, recyclages, participations aux compétitions.

e. Recyclage

Il est **OBLIGATOIRE** à chaque saison dans les Comités Départementaux et Ligues.

La liste des juges, ayant suivi le recyclage, doit être transmise à la CNGF dès la fin des formations.

Sans recyclage et sans jugement durant deux saisons, le juge redeviendra Juge 6^{ème} degré. Afin de récupérer son niveau, il devra repasser l'examen de Juge Libre.

5.4 JUGE FEDERAL FORMATEUR ET JUGE FEDERAL ARBITRE

Le Juge Fédéral Formateur et Fédéral Arbitre est le dernier niveau de la filière juge FSCF. Son rôle va au-delà de la notation dans les compétitions.

En effet il est amené à être force de proposition et à mettre ses compétences au service de son Département, de sa Ligue et de la Fédération pour assurer la formation des juges, et assumer la responsabilité d'un jury de compétitions et de sessions d'examens.

Conditions pour être candidat :

- Etre licencié
- Etre titulaire du niveau juge libre (L) sur les 4 agrès
- Avoir participé aux cours de formation sur les règlements en vigueur (Code FIG, Programme Fédéral...)
- Avoir noté des compétitions individuelles départementales, régionales et nationales.
- Envoyer une lettre de motivation, validée par la commission technique départementale ou régionale à la CNGF.

Le juge Fédéral Formateur doit être une référence pour les juges, les commissions techniques départementales, régionales et nationales. Référence qui impose des droits et devoirs, il doit :

- Connaître les règlements du Programme Fédéral, Code FIG, Code Catégorie 2...
- **Etre investi au niveau de son association** (recrutement, formation, accompagnement de ses juges ...),
- Suivre toutes les formations et recyclages,
- Être une dynamique dans son département ou sa région,
- Être le garant d'un jugement sain et objectif et contribuer à créer une ambiance dans les compétitions favorisant une meilleure connaissance et un respect des juges entre eux.

Principes de la formation :

La formation est construite en 4 modules à la fois théoriques et pratiques avec validation d'unités de valeur que le candidat pourra effectuer sur 1 ou 2 ans voire plus.

La formation repose sur 4 principes fondamentaux :

Principes		Modules de formation et d'évaluation
Communiquer et transmettre	UV1	Règlements
	UV1	Jury
	UV4	Briefing
Concevoir et produire	UV2	Session de formation
Organiser	UV2	Session de formation
	UV3	Session d'examen
	UV4	Jury de compétition
Former et animer	UV2	Session de formation
	UV3	Session d'examen
	UV4	Jury de compétition

UNITE DE VALEUR N°1 : CONNAISSANCES TECHNIQUES ET GESTION D'UN JURY

♣ **Exigence 1** : le juge Fédéral Formateur et Fédéral Arbitre doit avoir des connaissances exactes et pratiques des règlements techniques :

- S'assurer que les règlements techniques sont connus et intégrés (Programme Fédéral, Code FIG et Code Catégorie 2)
- S'assurer que les éléments de difficultés : lecture vidéo d'un mouvement, écriture en symbolique, validation ou non d'une difficulté, construction d'un mouvement sont acquis.

Validation :

Théorie : ITEM 1 : Questionnaire de 20 questions portant sur les règlements.

Cet item sera validé à partir de 80% (soit 16 sur 20) de bonnes réponses.

Durée de l'examen : 2 heures.

Pratique : ITEM 2 : Etablir la note D en écriture symbolique à partir d'une vidéo Code FIG : 1 mouvement en Barres, Poutre et Sol.

Cet item sera validé à condition d'écrire tous les mouvements en signes et de ne faire aucune faute à 2 mouvements sur 3. Le jury acceptera une justification différente de la sienne.

ITEM 3 : Etablir la note D en écriture symbolique et la note E à partir d'une vidéo 6^{ème} degré : 1 mouvement en Barres, Poutre et Sol.

Cet item sera validé à condition d'écrire tous les mouvements en signes et de ne faire aucune faute à 2 mouvements sur 3. Le jury acceptera une justification différente de la sienne.

♣ **Exigence 2** : le juge Fédéral Formateur et Fédéral Arbitre doit assurer la tenue d'un jury et faire appliquer les règlements :

ITEM 4 : Evaluer la qualité de la tenue d'un jury en situation de juge arbitre.

Validation : En situation de compétition nationale (Championnats Nationaux Individuels ou Finales des Coupes), un candidat sera juge arbitre sur les 4 agrès. Un juge fédéral coopté par la CNGF évaluera la capacité du candidat à :

- relever en écriture symbolique la totalité du contenu de l'exercice / **10 points**
- calculer la note D et E / **10 points**
- donner la note de départ de la note E à tous les exercices en vue de l'évaluation du jury E / **10 points**
- conseiller les juges et arbitrer lors de désaccords éventuels entre les juges / **5 points**
- maintenir un bon climat tout au long de la compétition avec le responsable du jury, les juges, les gymnastes, les entraîneurs / **5 points**

Cet item sera validé si le candidat acquiert 32 points sur 40.

UNITE DE VALEUR N°2 : ANIMATION D'UNE SESSION DE FORMATION

♣ **Exigence 1** : le juge Fédéral Formateur doit construire et organiser une formation de juges :

Evaluer la capacité à monter une formation de juges : fixer l'objectif de la formation (formation de nouveaux juges, formation sur un nouveau code, recyclage, ...), établir un planning, définir un contenu et décider des méthodes d'animation.

Validation : sur un cas pratique : évaluation de sa capacité par un juge nommé par la CNGF (autre que le tuteur) à :

- établir le programme,
- rédiger les supports de formation,
- assurer un suivi,
- assurer la logistique ...

♣ **Exigence 2** : le juge Fédéral Formateur doit animer une formation de juges :

Evaluer la capacité à animer une session de formation : clarté des explications, disponibilité, gestion du groupe

Validation : en situation réelle de formation, observation par un jury nommé par la CNGF, évaluation de sa capacité à :

- fixer l'objectif de la formation,
- s'adapter au public (nouveaux juges, juges expérimentés....),
- utilisation de supports pratiques.

UNITE DE VALEUR N°3 : GESTION D'UNE SESSION D'EXAMEN

Le juge Fédéral Formateur doit organiser une session d'examen de juges :

- S'assurer que les règlements techniques et les exigences (respect des périodes, déclarations ...) concernant les examens de juges, sont connus et intégrés.
- Evaluer la capacité à assurer l'organisation logistique : formulaires d'engagement, contact avec la fédération, ligue ou département, prévision de la salle et organisation de l'examen écrit et pratique (réception des sujets d'examen).

Validation : commentaire de mise en situation sur un cas pratique, observation par le tuteur nommé par la CNGF de la mise en œuvre d'une session d'examen.

UNITE DE VALEUR N°4 : ORGANISATION ET GESTION D'UN JURY DE COMPETITION

♣ **Exigence 1** : le juge Fédéral Formateur et le Fédéral Arbitre doivent constituer un jury et écrire un briefing :

- Constituer un jury dans le respect des règlements
- Ecrire un briefing pour une compétition spécifique (individuelle, par équipes ...)

Validation : commentaire de mise en situation sur un cas pratique, observation par le tuteur nommé par la CNGF de l'élaboration d'un jury et l'écriture d'un briefing.

♣ **Exigence 2** : le juge Fédéral Formateur et le Fédéral Arbitre doivent assurer la responsabilité d'un plateau de juges :

- Gérer la responsabilité d'un plateau de juges (effectuer le briefing, répondre à leurs questions, défaillance d'un juge ...),
- Gérer les réclamations des entraîneurs.

Validation : en situation réelle de compétition, observation par un jury nommé par la CNGF de sa capacité à gérer un plateau.

Il sera JUGE FÉDÉRAL FORMATEUR lorsqu'il obtiendra toutes ses unités de valeur.

Il sera JUGE FÉDÉRAL ARBITRE s'il valide l'UV1 et l'UV4.

ANNEXES

FICHE DE PROCEDURE – EXAMENS 2^{ème} échelon et 6^{ème} degré

▪ PREPARATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS

Rôle de chaque responsable de session : préparation des dossiers d'inscription pour les candidats avec les documents joints ci-après, ainsi que ceux nécessaires aux candidats le jour de l'examen (feuilles de notes).

▪ CONTENU DES DOSSIERS QUI VONT VOUS ETRE ENVOYES PAR LA CNGF

1^{ER} ENVOI – FIN MAI : les mouvements de base avec les notes explicatives détaillées par la procédure WeTransfer au Responsable de la session.

2^{ème} ENVOI - la semaine précédant l'examen :

→ Ecrits des examens 2^{ème} échelon (sous enveloppes individuelles pour chaque candidat).

→ 4 DVD (2^{ème} échelon et 6^{ème} degré en deux exemplaires) pour les centres organisant les 2 niveaux d'examens, **OU** 2 DVD (soit 2^{ème} échelon, soit 6^{ème} degré), pour l'organisation d'un seul niveau d'examen.

Ceux-ci resteront ensuite dans les régions.

→ Le corrigé de l'écrit 2^{ème} échelon sous pli cacheté à ouvrir après l'examen pour correction par les 2 juges référents de la session, **dont le juge formateur de la région**, conformément à la brochure janvier 2016 de l'organisation des examens (3.3 page 6).

▪ CONSIGNES POUR L'ORGANISATION DE LA PRATIQUE SUR VIDEO

→ Une grande salle équipée de tables pour chaque candidat, **un grand écran** (d'au moins 1m50 de diagonale), un ordinateur ou lecteur DVD, un vidéo projecteur (attention à la luminosité).

→ L'opérateur (qui peut être un juge ou non) devra, **avant l'arrivée des candidats**, tester le matériel et la manipulation du DVD.

→ Le déroulement de la projection se fera comme suit :

. **Table de saut** : mettre en route le saut au **signal** du responsable, puis faire **PAUSE** à la fin du 1^{er} saut, comme indiqué sur l'écran, **2 min** sont laissées aux candidats pour établir leur note. Au signal du responsable, reprise du 2^{ème} saut, **2 min** pour noter le 2^{ème} saut.

. **Barres-poutre-sol** : attendre les consignes de départ du responsable : **3 min (au 2^{ème} échelon) et 5 min (au 6^{ème} degré)** sont laissées aux candidats pour établir leur note.

Dans tous les cas, seul le responsable pourra diminuer les temps accordés si tous les candidats ont fini de noter.

A la fin de chaque agrès, un temps leur sera accordé pour relever leurs notes sur les feuilles prévues à cet effet (se référer à la brochure page 7).

LA TRANSMISSION DES DOSSIERS SE FERA DANS LES 4 JOURS, PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION conformément à l'article 3.5 p. 7 de la brochure.

DECLARATION DE SESSION D'EXAMEN

RAPPEL - doit parvenir à la FEDERATION 6 semaines avant la date de l'examen

ORGANISATEUR

LIGUE	OU	CD
-------	----	----

Date de l'examen : Lieu :

Cocher l'examen organisé :

2 ^{ème} échelon		6 ^{ème} degré		Libre	
--------------------------	--	------------------------	--	-------	--

Nom du Responsable :

Echelon :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel : **(obligatoire et lisible faute de quoi les notes de base ne vous seront pas adressées)**

.....

Nom du 2^{ème} responsable Juge :

Echelon :

FICHE D'INSCRIPTION DES CANDIDATS

RAPPEL - doit parvenir à la FEDERATION 1 mois avant la date de l'examen

ORGANISATEUR

LIGUE	OU	CD
--------------	-----------	-----------

Date de l'examen : **Lieu :**

Nom du Responsable :

Echelon :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Gymnastique féminine

Organisation :

COMITE DEPARTEMENTAL : _____

OU LIGUE REGIONALE :

FICHE SIGNALÉTIQUE DU JUGE

Examen : Juge 2^{ème} échelon 20

Date :

Lieu :

Nom :		Prénom :	
Téléphone :		Courriel :	
Date de Naissance :			
Association :			
Juge 1 ^{er} échelon obtenu le :		Numéro de carnet :	
Admis à l'écrit Juge 2 ^{ème} échelon le :		TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/>
Admis à la pratique Juge 2 ^{ème} échelon le :		TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/>

AGRES		Epreuves écrites		Epreuves pratiques	
			Notes obtenues		Notes obtenues
Généralités	X		/ 14		
Saut			/ 14		
Barres			/ 14		
Poutre			/ 14		
Sol			/ 14		
TOTAL			/		

ECRIT	ADMIS	AJOURNE				
PRATIQUE	ADMIS	TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	
DOIT REPASSER :		TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	
ADMIS JUGE 2^{ème} échelon		TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	
REFUSE						

Fait à Paris le :

Pour la CNGF

Gymnastique féminine

Organisation :

COMITE DEPARTEMENTAL : _____

OU LIGUE REGIONALE :

FICHE SIGNALÉTIQUE DU JUGE

Examen : Juge 6^{ème} degré 20

Date :

Lieu :

Nom :		Prénom :	
Téléphone :		Courriel :	
Date de naissance :			
Association :			
Juge 2ème échelon obtenu le :		Numéro de carnet :	
Admis à l'écrit Juge 6ème degré le :			TS <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/>
Admis à la pratique Juge 6ème degré le :			TS <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/>

AGRES		Epreuves écrites		Epreuves pratiques	
			Notes obtenues		Notes obtenues
Généralités	X		/ 14		
Saut			/ 14		
Barres			/ 14		
Poutre			/ 14		
Sol			/ 14		
TOTAL			/		

ECRIT	ADMIS	AJOURNE					
PRATIQUE	ADMIS	TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>		
DOIT REPASSER :		TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>		
ADMIS JUGE 6^{ème} degré		TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>		
REFUSE							

Fait à Paris le :

Pour la CNGF

Gymnastique féminine

Organisation :

COMITE DEPARTEMENTAL : _____

OU LIGUE REGIONALE :

FICHE SIGNALÉTIQUE DU JUGE

Examen : Juge Libre 20

Date :

Lieu :

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Téléphone :	Courriel :
Association :	
Numéro de carte ou carnet de juge :	
Juge 6 ^{ème} degré obtenu le :	
Admis à l'écrit Juge Libre le :	TS <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/>

AGRES		Epreuves écrites		Epreuves pratiques	
			Notes obtenues		Notes obtenues
Généralités	X		/ 14		
Saut			/ 14		
Barres			/ 14		
Poutre			/ 14		
Sol			/ 14		
TOTAL			/		

ECRIT	ADMIS	AJOURNE				
PRATIQUE	ADMIS	TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	
ADMIS JUGE LIBRE		TS <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	
REFUSE						

Fait à Paris le :

Pour la CNGF :

EXAMEN PRATIQUE DE JUGE 2^{ème} ECHELON

Date : Lieu :

Nom et Prénom

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT SANS RATURE

BARRES

N° Gym	Degré	Notes candidat	Notes Jury	Ecarts tolérés	Ecarts observés	Notes retenues
1						
2						
3						
4						
5						

POUTRE

N° Gym	Degré	Notes candidat	Notes Jury	Ecarts tolérés	Ecarts observés	Notes retenues
1						
2						
3						
4						
5						

SOL

N° Gym	Degré	Notes candidat	Notes Jury	Ecarts tolérés	Ecarts observés	Notes retenues
1						
2						
3						
4						
5						

EXAMEN PRATIQUE DE JUGES 2^{ème} ECHELON ET 6^{ème} DEGRE

Date : Lieu :

Nom et Prénom

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT SANS RATURE

AGRES	Saut
-------	------

N° gym	Degré	Essai N°	Notes candidat	Notes jury	Ecarts tolérés	Ecarts observés	Notes retenues
1		1					
		2					
2		1					
		2					
3		1					
		2					
4		1					
		2					
5		1					
		2					
						TOTAL	

Organisation : _____

COMITE DEPARTEMENTAL : _____

LIGUE REGIONALE : _____

Procès verbal de session d'examen de juges

Examen : Juge 2^{ème} échelon 20

Date : _____

Lieu : _____

	Nom Prénom des candidats	Saut		Barres		Poutre		Sol		Ecrit	Décision et observations du jury (1)
		*	(1)	*	(1)	*	(1)	*	(1)	Note obtenue (1)	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

1) Cases réservées à la Commission Nationale de Gymnastique Féminine ou au Juge correcteur

*** Cocher les après choisis dans la colonne de gauche**

Nom, Prénom et signature du Juge Formateur ayant corrigé l'examen écrit :

	Nom Prénom des candidats	Saut		Barres		Poutre		Sol		Ecrit	Décision et observations du jury (1)
		*	(1)	*	(1)	*	(1)	*	(1)	Note obtenue (1)	
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											

1) Cases réservées à la Commission Nationale de Gymnastique Féminine ou au Juge correcteur dans la colonne de gauche

*cocher les agrès choisis

Nom, Prénom et signature du Juge Formateur ayant corrigé l'examen écrit :

Gymnastique féminine

Organisation :

COMITE DEPARTEMENTAL : _____

LIGUE REGIONALE : _____

Procès verbal de session d'examen de juges

Examen : Juge 6^{ème} degré 20

Date :

Lieu :

	Nom Prénom des candidats	Saut		Barres		Poutre		Sol		Ecrit	Décision et observations du jury (1)
		*	(1)	*	(1)	*	(1)	*	(1)	Note obtenue (1)	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

1) Cases réservées à la Commission Nationale de Gymnastique Féminine

*** Cocher les après choisis dans la colonne de gauche**

	Nom Prénom des candidats	Saut		Barres		Poutre		Sol		Ecrit	Décision et observations du jury (1)
		*	(1)	*	(1)	*	(1)	*	(1)	Note obtenue (1)	
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											

1) Cases réservées à la Commission Nationale de Gymnastique Féminine

*** Cocher les agrès choisis dans la colonne de gauche**

Gymnastique féminine

Procès verbal de session d'examen de juges Examen : Juge Libre 20

Date :

Lieu :

	Nom Prénom des candidats	Saut*	Barres*	Poutre*	Sol*	Notes obtenues (1)		Décision et observations du jury (1)
						Ecrit	Pratique	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

1) Cases réservées à la Commission Nationale de Gymnastique Féminine

*cocher les agrès choisis